



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-60437>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **24-60437**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : ETS PUBLIC AMENAGEMENT MANTOIS SEINE AVAL

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une Halle de marché couverte au sein de la ZAC Centralité à Carrières-sous-Poissy

Description : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une Halle de marché couverte au sein de la ZAC Centralité à Carrières-sous-Poissy. Concours sur esquisse, avec anonymat.

Identifiant de la procédure : 63bc1219-1bce-46e2-9a35-4ba3ce4bf079

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'une halle de marché couverte au sein de la ZAC Centralité à Carrières-sous-Poissy. Procédure soumise aux dispositions des articles L.2125-1-2° et R.2162-26 CCP. Procédure décomposée en 2 phases distinctes : - phase de candidature au terme de laquelle les candidats admis à présenter une offre sont sélectionnés, - phase d'offre au terme de laquelle le (ou les) attributaire(s) est (sont) choisis.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : ZAC Nouvelle Centralité

Ville : Carrières-sous-Poissy

Code postal : 78955

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Le présent appel à candidature s'adresse à une équipe de maîtrise d'oeuvre constituée soit en groupement dont le mandataire aura obligatoirement les qualifications d'architecte (français membre de l'ordre ou étrangers possédant un diplôme équivalent au sens de la directive n°85-384) soit en candidat individuel à la condition que celui-ci réunisse les capacités minimales requises. La consultation est ouverte aux équipes de maîtrise d'oeuvre dont les compétences minimales attendues sont les suivantes : architecture, ingénierie de la structure bois, ingénierie des fluides. L'architecte mandataire de l'équipe conserve la responsabilité du choix de ses co-traitants. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Ainsi, le groupement peut être conjoint ou solidaire. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur conformément à l'article R.2142-24 CCP. Il est possible de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements mais interdit en qualité de candidats individuels et de membres d'un groupement. Le concours se déroule en 4 phases : 1/ sélection de 3 à 5 candidats admis à remettre une offre, 2/ sélection du (ou des) lauréats ayant remis une offre, 3/ négociation avec le (ou les) lauréat(s), 4/ attribution du marché au groupement retenu à l'issue de la phase de négociation. Planning prévisionnel indicatif : 1er jury : juillet 2024 - 2ème jury : octobre 2024. Mission confiée à l'attributaire : le contrat de maîtrise d'oeuvre porte sur une mission de base qui comporte les éléments suivants : . AVP - PRO - ACT - VISA - EXE - DET -AOR. Conformément aux articles R.2132-3 et 7 CCP, les soumissionnaires doivent transmettre leur offre uniquement via la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr> Les candidats transmettent leurs questions et demandes de renseignement complémentaires uniquement via le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, cette demande doit intervenir au moins 10 jours ouvrés avant la date limite de réception des plis. Une réponse est adressée au plus tard 6 jours ouvrés avant la date fixée pour la remise des candidatures. La liste des documents constituant le dossier de consultation remis aux candidat figure dans le règlement de concours. Ces documents sont disponibles sur le profil d'acheteur.

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une halle de marché couverte au sein de la ZAC Centralité à Carrières-sous-Poissy

Description : Le programme a pour objet la réalisation d'une halle de marché couverte et de locaux polyvalents d'une surface couverte d'environ 900 m². Cette halle sera implantée en limite du parc Maurice Berteaux sur une place "Agora" réalisée par l'équipe de maîtrise d'œuvre de la ZAC. La halle principale couverte a une superficie de 650 m². Le bâtiment fermé abrite des locaux à usage polyvalent et des locaux techniques pour une surface d'environ 250 m².

Identifiant interne : LOT-0001

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Compréhension des enjeux de l'opération

Description : Compréhension des enjeux de l'opération sur 30 points jugée au regard de l'appréciation de la note technique et architecturale au regard des enjeux décrits dans le programme.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Qualification et qualité de l'équipe

Description : Qualification et qualité de l'équipe sur 30 points jugées au regard de l'appréciation des compétences (qualifications) et des moyens (composition des structures mandataires et cotraitants, effectifs) de l'équipe proposée appréciée au travers de la note de motivation. Il est à noter que les équipes de maîtrise d'œuvre ayant des expériences professionnelles communes seront appréciées.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Qualité des références professionnelles

Description : Qualité des références professionnelles sur 40 points jugée au regard : . de l'appréciation des références au regard de leur adéquation par rapport à l'objet de la consultation permettant d'évaluer la capacité des membres du

groupement à réaliser la mission de maîtrise d'oeuvre. Les références professionnelles doivent être en adéquation par rapport à l'objet de la consultation notamment par rapport aux éléments suivants : . typologie d'équipement, . complexité et coût des travaux, . caractéristiques environnementales.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle, appréciée selon les éléments suivants : - respect de l'enveloppe financière affectée aux travaux, - cohérence de l'estimation globale et de sa décomposition avec les caractéristiques techniques du projet.

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la réponse architecturale et technique au programme appréciée en fonction des éléments suivants : - relation au site, desserte et accessibilité, - qualité architecturale et paysagère, - organisation fonctionnelle des locaux et qualité d'usage, - prise en compte des exigences techniques et environnementales du programme, - respect des surfaces du programme de l'opération, - qualité perçue des espaces intérieurs.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 23/07/2024

Conditions du régime du concours :

Membres du jury : Membres du jury ayant une voix délibérative : - le président, - les membres de la commission consultative des marchés publics, - le maire de Carrières-sous-Poissy (ou son représentant), - 2 personnalités dont la participation présente un intérêt particulier, - 3 maîtres d'œuvre ayant la même qualification ou une qualification équivalente à celle exigée.

Prix

Valeur de la prime : 15,000 EUR

Lieu de réception de la prime : 78200

Informations complémentaires : A l'issue de la consultation, tous les candidats admis à concourir et ayant remis des prestations répondant au programme bénéficieront d'une prime d'un montant de 15 000 €. Cette prime sera attribuée à chacun des candidats ayant remis, au stade de la remise des projets, des prestations complètes et conformes au règlement de concours. Il est précisé que la prime du lauréat du concours, attributaire du marché, sera ultérieurement déduite de son marché de maîtrise d'oeuvre, conformément aux dispositions de l'article R.2172-6 CCP.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 28/06/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Il est possible d'exercer : un référé précontractuel antérieur à la date de signature du marché par la personne publique, un référé contractuel dans les 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution au JOUE, un recours de pleine juridiction par tout candidat évincé dans un délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ETS PUBLIC AMENAGEMENT MANTOIS SEINE AVAL

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ETS PUBLIC AMENAGEMENT MANTOIS SEINE AVAL

Organisation qui reçoit les demandes de participation : ETS PUBLIC AMENAGEMENT MANTOIS SEINE AVAL

Organisation qui traite les offres : ETS PUBLIC AMENAGEMENT MANTOIS SEINE AVAL

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 17780005900012

Adresse postale : 56 avenue de Saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78000

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : 0139205400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : ETS PUBLIC AMENAGEMENT MANTOIS SEINE AVAL

Numéro d'enregistrement : 41063810000033

Adresse postale : 1 rue de Champagne

Ville : Mantes-la-jolie

Code postal : 78200

Pays : France

Adresse électronique : t.courteille@epamsa.fr

Téléphone : 0139292409

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8e872c44-9c60-4f23-b3cc-a67bfbfd4d9a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 24/05/2024 à 15:45

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/05/2024